

COMPTE- RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER “GARE” JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

En préambule, je vous prie de m’excuser du retard de l’envoi de ce résumé. L’agenda de décembre fut chargé et j’ai organisé diverses actions.

Pour autant, comme d’habitude, j’avais pris soin de relayer les demandes urgentes.

• Réunion d’informations sur le projet PSMO/Haropa Port

Le directeur du projet et la chargée de politique RSE sont venus le 18 décembre en salle des Mariages afin de présenter ce projet, qui se concrétise après plusieurs années de concertation. Je tiens à vous remercier d’avoir répondu présents avec une belle audience pour une belle participation. Des questions pertinentes sur ce futur quartier portuaire ont été posées. Haropa Port est soucieux de s’intégrer sur le territoire d’Achères, face à la confluence de la Seine et de l’Oise, en respectant et en valorisant les berges, l’environnement par la création d’un parc, de pistes cyclables La création d’emplois liée à son fonctionnement contribuera aussi au dynamisme économique du Grand Paris

Les travaux qui ont débuté se dérouleront en 5 phases jusqu’en 2040 sur une emprise d’environ 100 hectares .

Les représentants de Haropa Port ont répondu à vos questions très précises sur le déroulement des travaux. Vous avez témoigné de votre inquiétude quant à la préservation des berges, de la faune, du déplacement des bateaux, lieux d’habitation, des nuisances sonores, des conséquences sur le trafic routier etc....

Il faut préciser que des « sentinelles » ont été désignées : elles sont informées des travaux et se font les intermédiaires entre les riverains des différentes villes impactées et les instigateurs du chantier.

Vous pourrez avoir davantage d’informations à ce sujet, dans l’édition de mars du journal municipal.

• Informations en partage

La dernière visite des centres de tri s’est déroulée le 12 décembre. Une liste est en attente pour un samedi, la date sera rapidement choisie.

Samedi 14 décembre a eu lieu l’inauguration de plusieurs lieux de la Ville : la place Simone Veil, l’avenue Jacques Chirac et le Centre Technique Municipal en présence de plusieurs personnalités politiques.

La gestion des négociations sur le mouvement social sur le réseau de bus est compliquée. Nous espérons une solution rapide pour votre confort, en attendant Camille Vaur, Éluë aux mobilités et au développement économique, et M. Le Maire ont pu négocier une gratuité du parking Indigo de la gare du lundi au vendredi, entre 7h et 21h. Une façon aussi de désengorger les abords.

Je vous rappelle qu’un tarif préférentiel avec le parking Indigo a aussi été négocié pour les proches riverains avec un secteur élargi entre le quartier de la Petite-Arche et les rues avoisinantes du Collège Du-Gast : 25€/ mois au lieu de 49€ / mois. Nous espérons que cela vous incitera à vous y garer car vous vous plaignez du manque de places, des voitures ventouses, du parking du cimetière encombré, des camionnettes pour travaux qui encombrent les abords du côté de l’espace Boris-Vian. Il y a 400 places.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



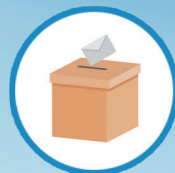
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l’action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Le réseau fibre s'améliore. Olivier Le Goff, conseiller délégué aux relations avec les opérateurs, s'y emploie ! Les importants travaux de XP Fibre sur le shelter de la rue du Général de Gaulle afin de le diviser en 3 armoires permettront une meilleure fiabilité de réception pour les usagers.

La Brasserie O' Café est d'ailleurs équipée de la fibre. Cela va lui permettre d'accueillir des fans de matchs en toute convivialité, de mieux se faire connaître en communiquant sur les divers supports.

L'expulsion du camp de migrants a été menée sans problème car ils étaient déjà en partance. GSM va pouvoir procéder au nettoyage .

Les 2 hôtels Mercure Ibis, rue Camille-Jenatzy, ont ouvert et proposent également de la restauration bistronomique.

• Les Festivités

Les animations de fin d'année des 21 et 22 décembre ainsi que le marché de Noël mené par les comités de quartiers ont été l'occasion de partager de bons moments et de proposer de nombreux ateliers créatifs. Il y avait la luge géante, les flash mobs, la ludothèque, l'artisanat de nos exposants, la tombola du Père Noël avec qui nos petits ont pu être pris en photo. La parade musicale et lumineuse nous a menés jusqu'à la place Simone Veil.

• Parole aux Habitants

La Copropriété « Les Forestières » : vous aviez rencontré, durant la journée de formation au compostage du 21 septembre, les formateurs qui devaient vous diriger vers les bons interlocuteurs afin de finaliser votre site de compostage. J'ai pu vous fournir la réponse. Vous pourrez nous dire vos avancées.

Les dégradations constatées sur le nouvel espace de jeux de la lisière St Jean ont été réparées à plusieurs reprises. Des agressions ont été signalées. Il ne faut pas hésiter à joindre la police. De même la présence de scooters bruyants sur cet espace familial a été remontée à notre Police Municipale. Un nouveau référent a été nommé au commissariat de Conflans, il est très réactif. Des transmissions avec les équipes du soir peuvent être réalisées.

Les herbes folles laissées au pied du candélabre, face à la sortie du parking Indigo, ont été coupées. Il fallait qu'il soit réparé avant de terminer par l'application du bitume.

Je confirme qu'aucune étude officielle n'est en cours concernant l'espace libre laissé en herbe à la charge de l'aménageur Sequano.

Les livraisons du CTM et de la future école Claudie-Haigneré dont l'ouverture se fera le 6 janvier 2025, auront concentré toute notre attention !!

La ganivelle posée autour des décorations de Noël place Simone Veil pourrait être une solution pour éviter les déjections canines, voire moins haute pour donner visibilité aux plantations ou un fil d'acier passant au travers de chaque piquet, c'est à l'étude.

Vos demandes de mettre en impasse l'impasse F.-Truffaut sont aussi en étude. L'usage lié à l'ouverture de l'école C.-Haigneré va contribuer à la réflexion... Les effectifs sont déjà constitués, ils habitent autour de l'implantation et ne devraient pas augmenter la fréquentation des abords.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



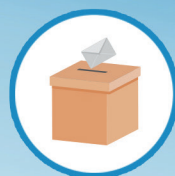
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Les élagages sur la place G.- Brassens et l'entretien du square M.-Carme ont été demandés.

Des infiltrations importantes sont constatées sur les soubassements extérieurs de la crèche Lucie-Aubrac. Une demande à CDC a été envoyée. Les différentes défaillances de cette place ont été réitérées auprès des services, de nouvelles nominations peuvent nous faire espérer une meilleure prise en charge.

Vous signalez le manque d'entretien de l'enclos aux moutons sur les pentes du RER. Cet éco-pâturage est la propriété de la SNCF, les coordonnées à joindre sont inscrites sur la pancarte.

Nous vous souhaitons une belle année !

Nous aurons le plaisir de nous voir le Jeudi 30 Janvier à 20h au Centre Culturel J.- Cocteau

**Evelyne Beaudichon
Martin Dessaignes**

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



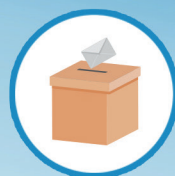
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée